



**FIKD**  
Forum  
Ibn Khaldoun  
pour le développement

# L'EMPLOI EN TUNISIE

2 mai 2019

Le marché du travail se caractérise par un déséquilibre structurel se traduisant par un taux de chômage élevé et par le développement de l'emploi informel. Le chômage affecte particulièrement les femmes, les diplômés et les régions de l'ouest et du sud du pays. La conséquence d'une telle situation est la précarité généralisée,

Beaucoup de politiques actives du marché du travail (PAMT) ont été adoptées au cours des quatre dernières décennies pour offrir une formation complémentaire permettant aux demandeurs d'emploi d'intégrer le marché du travail avec une meilleure connaissance et les compétences requise,

La situation d'urgence générée par les événements de 2011 a amené la Tunisie à multiplier les interventions notamment en faveur des jeunes dont plusieurs ont été appuyées et financées par des organismes internationaux et bilatéraux, des ONG et du secteur privé,

Seront analysés dans ce qui suit :

- 1- Les caractéristiques du marché du travail tunisien
- 2- Les programmes actifs d'emploi et leurs effets sur l'emploi
- 3- Conclusions et quelques recommandations

# I- LES CARACTÉRISTIQUES DU MARCHÉ DU TRAVAIL TUNISIEN

4

## 1, Un déséquilibre structurel du marché du travail

Du côté de la demande d'emploi on relève:

- ❑ La demande d'emploi a augmenté de 16;2 entre 2006 et 2015. L'accroissement de la de la demande des femmes était plus rapide que celle des hommes (21.1% contre 14.4 entre 2006 et 2015)
- ❑ L'augmentation de la demande d'emploi par les diplômés de l'enseignement supérieur surtout pour les femmes ;
- ❑ On observe en revanche une baisse de la demande additionnelle d'emploi qui passe de 80.000 en 2010 à 45.000 en 2018

Du côté de l'offre du travail on note surtout :

- ❑ Une création faible d'emploi accentuée depuis 2011. La croissance économique, n'a généré qu'un nombre insuffisant d'emplois, caractérisés par une faible productivité, de bas salaires et un bas niveau de qualification. Les créations d'emploi ont représenté près 55% de la demande additionnelle durant la période 2011-2018.
- ❑ La structure productive est prédominée par la main d'œuvre peu ou non qualifiée : la main d'œuvre ayant un niveau d'instruction primaire et secondaire représente 72 % des actifs,
- ❑ Du fait de l'inadéquation entre la formation et l'emploi, les entreprises ne trouvent pas le profil souhaité alors que le taux de chômage des diplômés est élevé.

## 2- Faibles taux d'activité

Le taux d'activité économique (part de la population active dans la population âgée de 15 ans et plus) , est de 45% en 2018 avec un taux d'activité des femmes de 23% : 75% des femmes en âge de travailler sont dans la population au foyer ou sont encore scolarisées.

En comparaison avec les pays de l'OCDE, le taux d'activité de la Tunisie est inférieur d'environ 15 points.

### 3. Niveau élevé du chômage aggravé en 2011

En mai 2011 le taux de chômage était de 18,3 %. Une légère amélioration a été observée en 2012 (17,6 %) et au début de l'année 2013 (16,5 %). Il atteint 15.4% en 2015.

La Tunisie ne parvient pas à amorcer une tendance baissière du chômage. Le taux de chômage accuse une nouvelle aggravation pour se situer à 15.5% en 2017 et au même niveau en 2018.

Ces taux dépassent les moyennes annuelles observées dans les pays partenaires : Allemagne 3.6%, France 8.8%, Italie 10.9%, Maroc 9.5.

Par ailleurs le marché du travail se caractérise par des disparités entre hommes et femmes, selon les régions et le niveau d'éducation. Il se caractérise également par l'importance de l'emploi informel et l'activité du secteur public.

## a- Disparités entre hommes et femmes

Taux de chômage	2010	2011	2012	2013	2018
Femmes	19,0	27,4	25,6	23,3	22,8
Hommes	11,0	15,0	14,6	14,0	12,5

- ❑ les hommes et les femmes ont été touchés différemment par la crise
- ❑ La baisse après 2011 était due, en partie, à une vague de recrutement survenue pour l'essentiel en 2011 et 2012, avec près de 59 000 nouveaux emplois créés dans le secteur public.
- ❑ Les disparités entre homme et femme sont particulièrement accentuées pour les femmes diplômées de l'université. Le taux de chômage féminin en 2018 s'élève à 39.6%. Il est plus que le double de celui des hommes (18.4%).

## b- Disparités régionales

Les taux de chômage varient du simple au double entre le littoral et les gouvernorats intérieures :

Grand Tunis	16,7
Centre-Est	10,0
Sud-Est	23,9
Nord-Ouest	17,5
Centre-Ouest	19,1
Sud-Ouest	26,3

10

## c- Disparités selon le niveau d'instruction

D'importantes disparités entre la population active ayant un niveau d'instruction primaire et secondaire et celle ayant le niveau d'enseignement supérieur. Les taux vont du simple au double : 29.7 % et 11. pour les non diplômés de 11.4 pourcent.

Selon « L'Enquête sur la transition des jeunes de l'école vers la vie active » (2013)

- ❑ 37,7 pour cent des jeunes ayant une durée du chômage de 2 ans et plus.
- ❑ La situation de ceux qui ont déjà trouvé un emploi n'est pas non plus satisfaisante : 55 pour cent des jeunes ne possèdent pas de contrat de travail, et 91 pour cent ne bénéficient d'aucune indemnité en cas de licenciement ».

## 4-Importance de l'emploi informel

L'emploi informel est important, et va de concert avec la précarité généralisée, les longs horaires de travail, les faibles revenus, le manque de protection sociale et la dévalorisation du capital humain.

La population occupée dans le secteur informel est estimée à environ 40 % du PIB soit le double du taux des économies en transition ; 20 % (dernier rapport de l'OCDE sur la Tunisie).

Le travail indépendant n'en représente que 24,7 % et la part de la population active qui ne contribue à aucun système de sécurité sociale s'élève à 49,9 % des employés (Banque mondiale, 2011).

## 5-L'emploi dans le secteur public

En 2011, 22,2 % des personnes ayant un emploi travaillaient dans le secteur public, contre 77,8 % dans le privé (essentiellement de la main d'oeuvre non qualifiée).

En dépit des efforts déployés par le gouvernement pour créer des emplois, le nombre de demandeurs d'emploi en attente d'un placement dans le secteur public reste important (chômage volontaire). Les entreprises ne créent pas suffisamment d'emplois pour les diplômés du supérieur ( les micros-entreprises représentent 98% du total des entreprises).

Les perspectives d'emploi dans la fonction publique sont limitées (contrainte budgétaire)

6- Le marché de l'emploi est influencé aussi par des facteurs externes : la fuite des compétences

La migration illégale c'est nettement accentué depuis 2011. La migration des compétences elle aussi a pris une ampleur sans précédent.

l'OCDE (2017) récence 95 mille compétences ayant quitté le pays depuis 2011 principalement pour la France, l'Allemagne ou le Canada.

4 mille sont des enseignants universitaires selon l'Association des professeurs et chercheurs tunisiens.

Selon les statistiques de l'OIT près de 10.000 ingénieurs ont quitté le pays durant les quatre dernières années. Les salaires proposés aux ingénieurs sont actifs. Motivé par la situation du pays et la dégradation de la confiance

## 6- Le marché de l'emploi est influencé aussi par des facteurs externes : la fuite des compétences (suite)

Le secteur de la santé est le plus touché par la fuite des cerveaux. La part de jeunes médecins à s'être exilés est passée de 9 % en 2012 à 45 % en 2017. Le mouvement concerne désormais les seigneurs.

Le phénomène de la migration des compétences est mondial. Il peut être positif, les compétences peuvent devenir un pont entre la Tunisie et les pays où elles résident.

Selon une étude de l'Atuge, 38 % des compétences tunisiennes à l'étranger souhaiteraient rentrer pour entreprendre, et 54 %, pour contribuer à l'évolution du pays, et 69 % disent que les amis et la famille leur manquent.

## II- LES POLITIQUES ACTIVES D'EMPLOI

16

L'Etat tunisien a depuis longtemps essayé de remédier au chômage des jeunes à l'aide de Programmes actifs du marché du travail (PAMT).

Ces programmes ont été particulièrement intensifiés depuis 2011.

Nous analyserons dans ce qui suit les caractéristiques de ces programmes, les services offerts et leurs effets dans l'atténuation des obstacles rencontrés et enfin une évaluation de quelques programmes.

# 1. Les programmes actifs d'emploi

Dans le cadre du programme pour l'emploi des jeunes du BIT et en collaboration avec la Direction générale de l'emploi en Tunisie, un recensement systématique de toutes les interventions sur le marché du travail réalisées en Tunisie de 1987 à 2014 a été lancé au cours de l'année 2014 (L'inventaire de l'emploi des jeunes en Tunisie : Trente ans de politique d'emploi BIT). 83 interventions ont été recensées.

L'approche adoptée a consisté à identifier les obstacles à l'emploi sur lesquels s'est concentrée chaque intervention et à déterminer si ces obstacles constituent effectivement une des principales causes du chômage.

## Les interventions

On distingue deux types d'intervention les interventions gouvernementales et les interventions non-gouvernementales.

Sur les 83 interventions récentes, 52 étaient toujours actives en décembre 2014, dont 22 mises en place par des organismes publics.

Le coût des interventions gouvernementales représente environ 1.2% du PIB ( Banque Mondiale).

Les principales interventions actives se présentent comme suit :

## Programmes gouvernementaux adoptés avant 2011

- ✓ Contrat d'insertion à la vie professionnelle – SIVP
- ✓ Contrat d'insertion des diplômés de l'enseignement professionnelle-CIDES
- ✓ Service civil volontaire SCV
- ✓ Contrat d'adaptation et d'insertion professionnelle-CAIP
- ✓ Contrat de réinsertion dans la vie active-CRVA
- ✓ Contrat emploi solidarité
- ✓ Programme de recherche actif d'emploi

## Nouveaux programmes gouvernementaux institués à partir de 2011

- ✓ Programme AMAL
- ✓ Chèque d'amélioration de l'employabilité
- ✓ Chèque d'appui à l'emploi
- ✓ Contrat d'accompagnement des promoteurs des petites entreprises
- ✓ Partenariat avec les collectivités locale pour promouvoir l'emploi
- ✓ Programme d'encouragement à l'emploi –PEE
- ✓ Le programme « forsati »
- ✓ Contrat dignité

## Quelques programmes non gouvernementaux :

- ✓ «La Tunisie travaille », Mis en place par Mercy Corps et soutenu financièrement par la coopération britannique et française (DFID & AFD) avec l'appui de Silatech et du British Council.
- ✓ « Réintégration à Médenine et à Tataouine » piloté par la Banque Mondiale et l'Union tunisienne de solidarité sociale.
- ✓ « Compétences pour réussir » lancé en 2012 par la Hilswerk Australia International en coopération avec le Ministère de la Formation professionnelle et de l'Emploi.
- ✓ Le programme Bidaya -ENDA inter Arabe avec la confédération suisse
- ✓ Le programme de « Développement local et de création d'emplois » réalisé de 2012 à 2013 par l'Agence danoise de développement international (DANIDA)

## \* Les services offerts et les obstacles à l'emploi

L'inventaire classe les interventions en quatre catégories de services destinés à appuyer l'emploi des jeunes.

- « La formation qualifiante », offre une large gamme des formations postérieures visant à combler les insuffisances du système éducatif formel et de la formation.
- « la promotion de l'entrepreneuriat»
- Les « services d'aide à l'emploi » à travers l'accès à l'information, le conseil, l'accompagnement et les incitations financières à l'embauche des jeunes.
- Des « subventions à l'emploi » ainsi que des emplois dans les travaux ou les services publics offert aux jeunes demandeurs d'emploi.

La formation en compétences générales est la catégorie la plus fréquentée par les jeunes. Cette catégorie représente environ 70 pour cent des interventions et elle est omniprésente dans toutes les régions

La promotion de l'entrepreneuriat se retrouve dans 59 pour cent des interventions. Cette catégorie est plus représentée dans les régions caractérisées par un tissu économique fragile et un manque d'initiatives entrepreneuriales : plus de 80% des interventions dans les régions du centre-ouest et du sud-ouest et 75 % dans la région du nord-ouest.

Près de la moitié (50,6 pour cent) des interventions incluent des services d'aide à l'emploi qui constituent les services de base nécessaires, a priori, pour tous les partenaires.

24

La catégorie des emplois subventionnés est la moins utilisée et représente seulement 12 pour cent des interventions.

Chacune des trois premières catégories (formation des compétences, promotion de l'entrepreneuriat et services d'aides à l'emploi) représentent ensemble 93,7 pour cent du total des bénéficiaires. La catégorie des emplois subventionnés ne touche que 6,3 pour cent du total des bénéficiaires.

La catégorie « services d'aide à l'emploi » couvre les types suivants : aide à l'accès au marché du travail, conseil pour les demandeurs d'emplois, services de placement, assistance financière.

## Les obstacles à l'emploi

L'objectif des interventions et des services qu'elles offrent est de lever les obstacles à l'emploi des jeunes en corrigeant les imperfections du marché de travail. Ces obstacles sont classés selon les catégories suivantes :

- Insuffisance de la formation générale (les compétences de base) ;
- Faiblesse de la formation technique
- Insuffisance des compétences générales ;
- Insuffisance de l'information sur le marché du travail ;
- Manque de capital financier
- Demande de travail insuffisante ;
- Contraintes de mobilité au sein du marché du travail.

Les principaux obstacles visés par les interventions sont l'insuffisance de compétences techniques et générales des jeunes et l'insuffisance d'information sur les opportunités offertes par le marché du travail, d'où l'importance respective des services de formation et des services d'aide à l'emploi

En revanche, la majorité des interventions ne visent pas les problèmes structurels que constituent les obstacles les plus importants et les causes majeures du chômage des jeunes : insuffisance de la demande de travail, difficulté d'accès aux financements, inadéquation entre formation et besoins réels des entreprises, et faible mobilité de la population active.

Les bénéficiaires de SIVP sont appelés à suivre une formation complémentaire et pour le programme AMAL, sur plus de 140 000 bénéficiaires, moins de 25 000 ont reçu une prestation liée aux services d'aides à l'emploi.

L'expérience d'une intervention non-gouvernementale montre que la création d'emplois et la promotion de l'entrepreneuriat produisent de meilleurs résultats lorsqu'elles s'inscrivent dans un schéma de développement régional ou local.

Le programme de « Développement local et de création d'emplois » réalisé de 2012 à 2013 par l'Agence danoise de développement international, montre qu'il est possible de réaliser de meilleures performances à travers une action plus rapide et plus intensive, et en consacrant plus de moyens financiers à chaque bénéficiaire.

### 3. Exemples d'interventions qui ont fait l'objet d'évaluation

Les interventions qui ont fait l'objet d'une évaluation systématique, d'une étude d'impact ou d'une évaluation coût/bénéfice sont rares.

C'est le cas toutefois des deux principales interventions gouvernementales, le SIVP et le « Programme de soutien à la création d'entreprises », ainsi que du programme « Faire d'une thèse une entreprise »

C'est aussi le cas de certaines interventions non-gouvernementales qui font l'objet d'un audit interne, comme le programme « Réintégration à Médenine et Tataouine » financé et piloté par la Banque Mondiale, et le programme « La Tunisie travaille (tekhdem) »

## a- Le cas SIVP

L'évaluation du SIVP s'appuie sur l'étude d'impact réalisée par la BAD en 2012 et sur le rapport de l'ONEQ et sur l'étude publiée en 2008 sur l'insertion des diplômés de l'année 2004 réalisée par la Banque Mondiale et le Ministère de la Formation professionnelle.

Les principales conclusions de ces études sont:

- Le SIVP est assimilé à un emploi subventionné et non à un stage.
- le SIVP a un effet positif sur la probabilité d'emploi des jeunes concernés, notamment les diplômés à haut risque de chômage.
- le programme ne cible pas ceux qui en ont le plus besoin ni ceux qui sont les plus touchés par le chômage.
- Le gain en termes d'emploi est jugé insuffisant à justifier le coût pour l'Etat : l'efficacité en termes de rapport coût/bénéfice n'est

donc pas assurée

## b-Evaluation des « Programmes de soutien à la création d'entreprises par les jeunes »

L'évaluation des mécanismes de financement des micro-entreprises est basée sur l'étude réalisée par le Ministère de la Formation professionnelle et de l'Emploi en étroite collaboration avec la BTS, et avec l'appui technique de la Banque Mondiale.

L'étude se base sur une enquête effectuée en 2006 auprès d'un échantillon représentatif des bénéficiaires de la BTS en 2000, 2002 et 2004.

L'objectif est d'analyser la situation des micro-projets financés par la BTS afin d'apprécier la contribution des financements consacrés à la création d'activités durables et de nouveaux emplois et à l'amélioration des niveaux de revenus.

La première constatation de l'étude est que sur 23 000 projets ayant bénéficié d'un financement BTS au cours des années 2000, 2002 et 2004, un peu plus de 14 000 avaient survécu au moment de l'enquête, soit 62 % des projets.

Le nombre de projets et d'entreprises survivantes est relativement bas: un peu plus de 7 000 projets et moins de 5 000 entreprises survivent chaque année.

Mais la faiblesse est surtout dans le nombre d'emplois créés, : la majorité des projets restent individuels et ne se développent pas.

Le taux de mortalité des entreprises est, plus fort dans certaines régions, soit parce que les opportunités de bonnes affaires sont rares, soit à cause de la forte concurrence et de la répétitivité des projets. :

La disparité régionale est aussi corrélée avec la répartition par secteur d'activité, qui est également un facteur déterminant du taux de survie.

L'étude montre que le principal handicap à la réussite et à la croissance des entreprises créées est le facteur financier. Les montants investis et l'apport personnel sont faibles.

Une fois l'entreprise créée, sa réussite dépend de l'existence d'une demande suffisante. Cela dépend de la capacité managériale du promoteur

## c- Le cas du programme « Faire d'une thèse une entreprise »

Ce programme est axé sur la promotion de l'entrepreneuriat chez les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur. Il essaie de les encourager à créer leur propre entreprise.

Il a démarré en 2009-2010 avec l'aide de la Banque Mondiale pour cibler les étudiants en dernière année de licence appliquée puis a été étendu aux étudiants en fin de master appliqué ou d'études d'ingénieurs.

La nouvelle politique permet aux étudiants d'acquérir leur diplôme en présentant un plan d'affaire valide au lieu de soutenir une thèse classique.

En 2014, le programme a attiré 6 636 étudiants alors qu'en 2009-10; il n'y en avait que 1702. Une étude d'impact a montré que ce programme a eu un effet positif sur l'auto-emploi.

Par contre aucun effet n'a été relevé sur la probabilité globale d'emploi.

De plus, même si le programme n'a pas contribué à améliorer la qualité des emplois disponibles, il a toutefois entraîné l'augmentation des qualifications des participants et du salaire qu'ils attendaient du secteur privé, les rendant par conséquent plus optimistes et plus confiants en eux-mêmes

## Cas d'interventions non-gouvernementales

Certaines interventions non-gouvernementales ont fait l'objet d'un audit interne. C'est le cas des programmes « la Tunisie travaille » et « Réintégration à Médenine et à Tataouine »

« La Tunisie travaille (tekhdem) »; a fait l'objet d'une évaluation interne en 2014.

Ce programme a pour objectif d'aider 3500 jeunes bénéficiaires à devenir entrepreneurs. Les bénéficiaires reçoivent une formation et bénéficient d'un suivi et d'un accompagnement tout au long du cycle du projet. 125 projets sont financés par le programme pour un coût total de 3,3 millions de dollars.

Selon l'évaluation de 2014, le programme a atteint la plupart de ses objectifs. 74,5 pour cent des entrepreneurs ciblés ont déclaré que leur capacité entrepreneuriale s'est renforcée.

Le programme de « Réintégration à Médenine et Tataouine » piloté par la Banque Mondiale et l'Union tunisienne de solidarité sociale a démarré en 2012.

Ce programme fournit des services de formation et d'emploi à travers 58 sous-projets et a permis la participation directe de 4 175 jeunes, dont 70 pour cent de femmes, et la participation indirecte de 40 000 personnes, jusqu'en juillet 2014. Le coût est de 5 Millions de dollars.

Ce projet n'a pas créé d'emplois permanents mais un grand nombre de journées de travail qui ont permis aux jeunes bénéficiaires d'accéder au marché du travail. Etant focalisé sur deux gouvernorats seulement, il est en mesure d'exercer un effet local significatif.

# III-CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le marché du travail se caractérise par un déséquilibre structurel se traduisant par un taux de chômage élevé et par le développement de l'emploi informel. Le chômage affecte particulièrement les femmes, les diplômés et les régions de l'ouest et du sud du pays. La conséquence est la précarité généralisée.

Cette situation s'est aggravée depuis 2011, les créations d'emplois se sont réduites et le chômage a explosé surtout pour les diplômés de l'enseignement supérieur.

La migration clandestine et le phénomène de fuite des cerveaux se sont accentués.

L'évolution de l'emploi avant 2011 et après montre que la croissance est nécessaire pour créer des emplois et réduire le chômage mais elle n'est pas suffisante du fait notamment de l'inadéquation entre la formation et l'emploi, la structure de l'économie et la taille des entreprises.

Un large éventail de programmes a été déployé depuis le début des années 1980. L'essentiel des programmes s'adressent aux diplômés afin de développer les compétences requises ou de créer leur propre entreprise. Les autres programmes s'intéressent à la création de PME. Le microfinancement est une formule courante pour encourager les chômeurs avec un faible niveau d'étude à développer leur propre entreprise.

Les études et les enquêtes menées convergent sur le fait que les résultats étaient limités et ne répondent pas toujours aux attentes.

Le système des interventions gouvernementales est caractérisé par plusieurs défaillances : manque de ressources humaines et financières des parties chargés de la mise en œuvre de ces interventions ; segmentation des interventions ; complexité du système.

Dans certains cas, l'employé est licencié peu de temps après son embauche ou le contrat est annulé sans raison valable.

Les employeurs ont l'intention de recruter, même en l'absence de programmes d'emploi.

Ces programmes ont tendance à bénéficier davantage aux employeurs qu'aux employés, le salaire étant subventionné et les entreprises exonérées de la contribution sociale des employeurs et ce pour de nombreuses années.

Les expériences internationales montrent que ces programmes pour l'emploi ont un impact positif limité et qu'ils ne constituent pas la panacée contre le chômage à grande échelle.

Les interventions gouvernementales et non gouvernementales semblent ignorer que l'obstacle majeur à l'emploi est lié à la faiblesse de la demande de travail, surtout pour les personnes qualifiées.

L'emploi est la résultante d'une multitude de politiques qui affectent l'offre et la demande de travail ; les interventions pour l'emploi des jeunes doivent être harmonisées avec ces politiques et en faire partie sinon elles ne seront que de simples palliatifs.

Des solutions à long terme peuvent exiger des réformes plus profondes du marché du travail, notamment l'amélioration de l'environnement commercial, la transformation structurelle de l'économie, la modification du cadre législatif et des institutions, le rapprochement des conditions de travail des secteurs public et privé, le développement du secteur privé,, etc.

Repenser le système éducatif et de formation en vue d'en améliorer la qualité et adapter le produit du système aux besoins des secteurs et développer le système d'apprentissage tout au long de la vie aura des effets beaucoup plus importants.

Améliorer l'infrastructure industrielle et logistique. Cela pourrait atténuer les disparités régionales en attirant des investisseurs dans les zones occidentales du pays et augmenter les entrées des IDE

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

44